



# GAGNY AUTO RETRO

## ADHESION 2023

<b>Nom :</b>	<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Date de Naissance :</b>	<b>Date de naissance :</b>
<b>Tél :</b>	<b>Tél :</b>
<b>Mail :</b>	<b>Mail :</b>
<b>Adresse :</b>	
<b>Code postal :</b>	<b>Ville :</b>

Voiture / 2 roues	Marque	Modèle	Année

**Cotisation : 30 €**

**Couple : 40 €**

**DON d'un montant :**

Espèces :	Chèque :	Banque :	N° chèque :
-----------	----------	----------	-------------

L'adhésion en couple donne droit à 2 cartes adhérents et à 2 voix à l'assemblée générale

*L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement et déclare vouloir adhérer à l'association.*

<b>Gagny le :</b>	<b>Signature(s)</b>
-------------------	---------------------

*Président du G.A.R : Mr Eric BOURGUEIL 12 bis avenue Victor Hugo 93220 GAGNY*

*Tél : 06 88 40 76 60 / www.gagnyautoretro.club*

A remettre à l'adhérent et/ou donateur

Versement de la cotisation de .... € donne à ..... la qualité de membre : Actif et/ou Donateur

Versement de la cotisation de .... € donne à ..... la qualité de membre : Actif et/ou Donateur

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association en application des articles 39 et suivant de la loi du 6 Janvier 1978 modifiée.*

*L'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.*

<b>Gagny le :</b>	<b>Signature du Président ou du Trésorier :</b>
-------------------	---